C1104
RESPONSABLE D'AGENCE EN ASSURANCES

Autres emplois décrits

- Chargé / Chargée d'agence en assurances
- Responsable de bureau d'assurances

Définition

Le Responsable d'agence en assurances dirige et coordonne la planification de l'activité.

- Développe le portefeuille clients et fidélise la clientèle existante selon la politique commerciale de l'établissement et la réglementation de l'assurance
- Supervise la gestion des contrats d'assurance et veille à leur conformité
- Anime une équipe de conseillers en assurances et organise leur formation continue
- Élabore et met en œuvre des stratégies commerciales pour atteindre les objectifs fixés
- Assure la relation avec les partenaires et les réseaux professionnels

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau Bac + 3 à Bac + 5 en droit, spécifiquement en droit des assurances. Une certification professionnelle en gestion des risques peut être un atout. Les diplômes obligatoires incluent le Diplôme d'État de conseiller en assurances.
La Certification AMF n'est pas obligatoire mais peut être un atout.

Certifications et diplômes :

- Conseiller clientèle omnicanal bancassurance
- Conseiller de clientèle de particuliers banque et assurance
- Manager de l'assurance
- Master mention droit des assurances
- DU diplôme d'ingénierie en technique banque-assurance

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Animer, coordonner une équipe
- Enseigner, développer des compétences

Développement économique

- Développer et fidéliser la relation client
- Contrôler des indicateurs de performance, analyser et corriger des écarts
- Développer et piloter un réseau d'organisations partenaires
- Analyser les besoins des clients pour proposer des services adaptés

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Réaliser des opérations comptables
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Elaborer des actions ou des règles de prévention
- Assurer la qualité des souscriptions en assurance

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Expliquer et faire respecter les règles et procédures
- Assurer une veille juridique et réglementaire

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Gérer les ressources humaines
- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Développement économique

- Présenter et valoriser un produit ou un service
- Elaborer une stratégie commerciale
- Mettre en place des solutions d'amélioration de la performance
- Etablir des rapports de performance

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Elaborer des procédures administratives ou comptables
- Traiter des dossiers de contentieux
- Gérer des réclamations et litiges
- Contrôler et faire appliquer le respect de dispositions légales et réglementaires
- Assurer la gestion administrative d'une activité
- Renseigner les documents de contrôle de conformité, de traçabilité et de suivi qualité

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Déterminer des mesures correctives
- Evaluer les risques réglementaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Analyser des données dans l'optique de proposer des solutions adéquates

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de sens des responsabilités
- Etre force de proposition
- Faire preuve de leadership

Savoirs

Domaines d'expertise

- Gestion de la relation client (CRM) Transition numérique
- Analyse de risque
- Caractéristiques des produits d'assurance
- Gestion des garanties et des assurances
- Traitement des contrats, des sinistres
- Capacité à innover et créer de nouveaux produits

 © Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- Droit et réglementation des assurances
- Législation sociale
- Recommandations AMF (Autorité des Marchés Financiers)
- Réglementation des produits d'assurances
- Normes qualité

Techniques professionnelles

- Techniques commerciales

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En bureau d'études
- En contact avec du public
- Station assise prolongée

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Clientèle d'affaires
- Clientèle de particuliers

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Cabinet libéral
- Entreprises et milieux professionnels

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Secteurs d'activité

- Finance, banque et assurance
- Gestion administrative et ressources humaines

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail